

Wood Preservative Solids
Protects Wood Against Fungal Decay and Insects



Bor8® bâtonnets
Produit de préservation du bois Solide
Protection du bois contre la détérioration fongique et les insectes

COMMERCIAL
READ THE LABEL BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
HARMFUL OR FATAL IF SWALLOWED

CAUTION POISON

GUARANTEE: Disodium Octaborate Tetrahydrate.....98%

DIRECTIONS FOR USE:

Bor8 Rods® are recommended for pre-treatment and remedial protection of non-food contact wood and wood products against decay and insects. Bor8 Rods® are not effective against termites. Bor8 Rods® are for use in lumber with permanent or periodical moisture content above the fibre saturation point (30%), e.g. window frames, bottom sill members or logs.

Drill appropriate sized holes to accommodate the predetermined number and size of Bor8 Rods® required. For a snug fit, drill the holes 0.16 cm greater than the diameter of the rod. In addition, to allow for expansion, leave a minimum of 0.32 cm of air space between Bor8 Rods® and plug.

The hole is then covered by a cap (plug). Never hammer the Bor8 Rods® during installation. By using a removable plastic plug it is possible to carry out inspections, e.g. in conjunction with the maintenance of the surface treatment. If the Bor8 Rods® have dissolved, the timber has been subjected to a moisture content above the fibre saturation point, and new Bor8 Rods® can be inserted in the hole.

When the wood is dry, painting, or any other type of surface coating may be applied if desired. The remedial treatment is carried out at positions particularly susceptible to decay, e.g. end grain, joints etc. In placing of Bor8 Rods® use caution not to cause structural damage to window or casement etc. The distance between Bor8 Rods® should be 20 - 25cm in the zone to be protected.

Bor-Rods ® Size	Wood Size
0.64 cm x 1.3 cm (¼" x ½")	Trim and moldings less than 2.54 cm (1") thick.
0.85 cm x 2.54 cm (1/3" x 1")	Trim and moldings between 2.54 cm (1") and 5.1 cm (2")
0.85 cm x 6.67 cm (1/3" x 2 5/8")	Dimensional lumber wider than 10.2 cm (4")
1.3 cm x 5.1 cm (½" x 2")	10.2 cm (4") x 10.2 cm (4"); 10.2 cm (4") x 15.2 cm (6"); and round wood up to 10.2 cm (4") in diameter
1.3 cm x 10.2 cm (½" x 4")	15.2 cm (6") x 15.2 cm (6"); 15.2 cm (6") x 20.3 cm (8"); and round wood up to 15.2 cm (6") in diameter
1.9 cm x 7.6 cm (¾" x 3")	20.3 cm (8") x 20.3 cm (8"); and round wood larger than 15.2 cm (6") in diameter

PRECAUTIONS

May be harmful or fatal if swallowed. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
Store in a dry location and out of contact with food and feed. Wash hands thoroughly after handling this product and before eating or smoking.

FIRST AID

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice.

Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person. IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

DISPOSAL

1. Triple- or pressure rinse the empty container. Add the rinsings to the treatment site.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

ROD SIZE:	
NUMBER/PKG:	
NET CONTENTS:	KG
NUMBER PLASTIC OR	
WOOD PLUGS/PKG:	

REGISTRATION NO. 29828
PEST CONTROL PRODUCTS ACT



719 Kirkland Avenue
Kirkland, WA USA 98033

(425) 827-6000

COMMERCIAL
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
NOCIF OU MORTEL SI INGÉRÉ

ATTENTION POISON

GARANTIE : Disodique Octaborate Tetrahydrate 98 %

MODE D'EMPLOI :

Les bâtonnets Bor8® sont recommandés pour le traitement préventif et correctif du bois et des produits du bois non en contact avec les aliments contre la détérioration et les insectes. Les bâtonnets Bor8® ne sont pas efficace contre les termites.

Les bâtonnets Bor8® s'utilisent sur le bois dont le degré d'humidité permanent ou périodique est supérieur au point de saturation des fibres (30 %), p.ex. les cadres de fenêtres, les seuils ou les rondsins.

Forer des trous de la taille appropriée en tenant compte de la quantité et de la dimension des bâtonnets Bor8® requises. Pour un ajustement serré, forer les trous 0,16 cm de plus grand que le diamètre des bâtonnets. En outre, pour tenir compte de l'expansion, laisser 0,32 cm au minimum d'espace aérien entre les bâtonnets (de bore) Bor8® et le bouchon.

Recouvrir ensuite le trou avec un bouchon. Ne pas utiliser de marteau pour faire pénétrer le bâtonnet Bor8® dans le trou. Avec l'utilisation de bouchons de plastique amovibles, il est possible d'effectuer des inspections, p.ex. conjointement à l'entretien du traitement de surface. Si le bâtonnet se dissout, c'est que le bois est soumis à un degré d'humidité supérieur au point de saturation des fibres et il faudra le remplacer par un nouveau bâtonnet Bor8®, en l'insérant dans le même trou. Si le bois est sec, on peut le peindre ou le recouvrir d'un autre enduit de surface si désiré. On applique le traitement correctif aux endroits particulièrement susceptibles de se détériorer, p.ex. autour de la ligne de coupe, aux joints, etc. Lorsqu'on met en place les bâtonnets Bor8®, il faut prendre soin de ne pas endommager la structure de la fenêtre ou du châssis, etc. Les bâtonnets Bor8® doivent être distancés de 20 à 25 cm dans la zone à traiter.

Bor-Rods ® Taille	Taille en bois
0,64 cm x 1,3 cm (¼" x ½")	Équilibre et bâtis moins de 2,54 cm (1") profondément
0,85 cm x 2,54 cm (1/3" x 1")	Équilibre et bâtis entre 2,54 cm (1") et 5,1 cm (2")
0,85 cm x 6,67 cm (1/3" x 2 5/8")	Bois de charpente dimensionnel plus au loin que 10,2 cm (4")
1,3 cm x 5,1 cm (½" x 2")	10,2 cm (4") x 10,2 cm (4") ; 10,2 cm (4") x 15,2 cm (6") ; et grume jusqu'à 10,2 cm (4") de diamètre
1,3 cm x 10,2 cm (½" x 4")	15,2 cm (6") x 15,2 cm (6") ; 15,2 cm (6") x 20,3 cm (8") ; et grume jusqu'à 15,2 cm (6") de diamètre
1,9 cm x 7,6 cm (¾" x 3")	20,3 cm (8") x 20,3 cm (8") ; et grume plus grande que 15,2 cm (6") de diamètre

PRÉCAUTIONS

Peut être nocif ou mortel si ingéré. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Entreposer dans un endroit sec et tenir éloigné des aliments pour les humains et les animaux.

Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger ou de fumer.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

DIMENSION DU BÂTONNET:	
NOMBRE/EMBALLAGE:	
CONTENU NET:	KG
NOMBRE DE BOUCHONS	
(PLASTIQUE OU BOIS)/EMBALLAGE:	

N° D'HOMOLOGATION : 29828
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



719 Kirkland Avenue
Kirkland, WA USA 98033

(425) 827-6000